

Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Modalités d'organisation des formations

Afin de permettre à chaque élève d'organiser efficacement son parcours de formation, notre établissement met à sa disposition des informations claires concernant les modalités d'enseignement, les horaires, les lieux de formation ainsi que les différents formats pédagogiques proposés.

Les enjeux des modalités d'organisation

L'organisation de la formation a pour objectifs de :

- Permettre à chaque élève d'anticiper son planning de formation ;
- Faciliter la conciliation entre la formation, la vie professionnelle et la vie personnelle ;
- Garantir une progression pédagogique cohérente et adaptée au rythme de chacun ;
- Assurer un accès simple et transparent aux différentes modalités de formation proposées.

Les modalités pédagogiques proposées

Selon la formation suivie, plusieurs modalités peuvent être proposées.

Formation en présentiel

Les formations théoriques et pratiques sont dispensées dans les locaux de l'école de conduite ou sur les lieux prévus pour les exercices pratiques.

Les cours sont assurés par des enseignants diplômés et titulaires des autorisations d'enseigner en vigueur.

Formation à distance (lorsqu'elle est proposée)

Certaines séquences théoriques peuvent être réalisées à distance au moyen d'une plateforme pédagogique sécurisée Kopilot

L'élève reçoit les informations nécessaires pour accéder à la plateforme ainsi que les éventuels identifiants de connexion.

Cette modalité permet une plus grande souplesse d'organisation tout en garantissant le suivi pédagogique.

Cours collectifs

Des cours collectifs sont organisés afin d'aborder différents thèmes liés à la sécurité routière et à la conduite.

Ces séances favorisent les échanges entre les participants ainsi que les mises en situation à partir de cas concrets.

Accompagnement individuel

Les leçons de conduite sont réalisées individuellement avec un enseignant afin d'assurer une progression personnalisée répondant aux besoins de chaque élève.

Horaires de formation

Les horaires des cours théoriques, des leçons de conduite ainsi que des éventuelles formations à distance sont communiqués lors de l'inscription et restent consultables auprès du secrétariat.

Les rendez-vous de conduite sont fixés en accord avec l'élève, selon les disponibilités de chacun et celles de l'établissement.

Toute modification d'horaire est communiquée dans les meilleurs délais.

Lieux de formation

Formation théorique

Les cours sont dispensés :

- Dans les salles de formation de l'école de conduite, équipées de supports pédagogiques adaptés ;
- Ou, lorsqu'elle est proposée, via une plateforme de formation en ligne accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone connecté à Internet.

Formation pratique

Les leçons de conduite se déroulent :

- À bord des véhicules de l'établissement et simulateurs de conduite.
- Sur différents itinéraires permettant d'aborder l'ensemble des situations de conduite prévues par le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC) ;
- Sur les pistes ou plateaux réglementaires lorsque la formation le nécessite (formation moto notamment)

Accès libre à la salle de code

La salle de code est accessible aux horaires d'ouverture de l'école de conduite.

Jour	Horaires
Lundi	15h00 – 19h00
Mardi	10h00 – 19h00
Mercredi	10h00 – 19h00
Jeudi	10h00 – 19h00

Jour	Horaires
Vendredi	10h00 – 19h00
Samedi	10h00 – 12h00

Les élèves peuvent accéder librement à la salle de code au debut de chaque heure afin de s’entraîner au Code de la route et de progresser à leur rythme.

Cours thématiques

Lorsque le programme de formation le prévoit, des cours spécifiques peuvent être proposés sur des thèmes tels que :

- Les effets de l’alcool, des stupéfiants et des médicaments sur la conduite ;
- La vitesse et les distances de sécurité ;
- Les facteurs de risque et les comportements responsables ;
- Le partage de la route avec les différents usagers ;
- La conduite économique et respectueuse de l’environnement ;
- Les situations d’urgence et les premiers comportements à adopter.

Stage de Code de la route en accéléré (21 heures)

L’établissement propose des **stages intensifs de préparation à l’examen du Code de la route**, encadrés par un enseignant de la conduite, afin de permettre aux élèves d’acquérir ou de consolider rapidement les connaissances nécessaires à la réussite de l’examen théorique général (ETG).

Jour	Horaires
Lundi	8h00 – 12h00 / 13h00 – 16h00
Mardi	8h00 – 12h00 / 13h00 – 16h00
Mercredi	8h00 – 12h00 / 13h00 – 16h00

Le stage représente une durée totale de **21 heures de formation**.

Les stages sont généralement organisés **durant la première semaine des vacances scolaires**, sous réserve d’un nombre suffisant d’inscriptions. L’inscription est obligatoire auprès du secrétariat.

L’ouverture d’une session est conditionnée à un **minimum de 6 participants**.

Au cours de ces trois journées, l’ensemble des thèmes du Code de la route est abordé, alternant apports théoriques, corrections commentées, échanges avec le formateur et séries d’entraînement, afin d’optimiser la préparation des candidats à l’examen.

Cours de théorie de la pratique

Afin d'accompagner les élèves dans leur passage du simulateur aux leçons de conduite en véhicule, un **cours de théorie de la pratique** est organisé chaque semaine avec la présence d'un enseignant de la conduite.

Ce cours, d'une durée de **2 heures**, est destiné aux élèves ayant terminé leur formation sur simulateur et débutant leur formation pratique en véhicule. Il a pour objectif de consolider les connaissances théoriques indispensables avant les premières leçons en circulation et de faciliter la mise en application des règles étudiées.

Jour	Horaires
Vendredi	17h00 – 19h00
Samedi	10h00 – 12h00

Thèmes abordés

Les séances portent notamment sur les thèmes suivants :

- Les règles de priorité ;
- Les limitations de vitesse ;
- Les différentes catégories et familles de panneaux de signalisation ;
- Les croisements.

La participation à ce cours est obligatoire afin de favoriser une progression efficace, sécurisée et cohérente lors du début de la formation pratique en véhicule.

Cours thématiques

Lorsque le programme de formation le prévoit, des cours spécifiques peuvent être proposés sur des thèmes tels que :

- Les effets de l'alcool, des stupéfiants et des médicaments sur la conduite ;
- La vitesse et les distances de sécurité ;
- Les facteurs de risque et les comportements responsables ;
- Le partage de la route avec les différents usagers ;
- La conduite économique et respectueuse de l'environnement ;
- Les situations d'urgence et les premiers comportements à adopter.

Formation pratique

Les leçons de conduite se déroulent :

- Sur Simulateur
- À bord des véhicules de l'établissement ;
- Sur différents itinéraires permettant d'aborder l'ensemble des situations de conduite prévues par le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC) ;
- Sur les pistes ou plateaux réglementaires lorsque la formation le nécessite (formation moto notamment).

Information des élèves

Toutes les informations relatives à l'organisation des formations sont communiquées lors de l'inscription.

En cas de modification des horaires, des modalités pédagogiques ou des lieux de formation, les élèves sont informés dans les meilleurs délais par les moyens de communication habituels de l'établissement (téléphone, courriel ou autre support de communication).

L'équipe pédagogique et administrative reste à la disposition des élèves pour répondre à toute question concernant l'organisation de leur parcours de formation.